

Avis d'appel public à la concurrence

CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC GOLF INTERNATIONAL DU CAP D'AGDE

Nom et adresse officiels de l'organisme : Mairie d'Agde

Correspondant : Claude GOUDARD, Directeur du Golf,
04 avenues des alizés - 3430 AGDE LE CAP D' AGDE - Tél: 04 67 26 54 40.
Courriel: golf@ville-agde.fr

Objet de l'occupation du domaine public : Golf International du cap d'Agde

Caractéristiques principales :

La ville d'Agde entend conclure une convention d'occupation du domaine public avec un opérateur qui sera autorisé à exercer une activité privée, à des fins propres, d'enseignement de la pratique golfique, sans qu'il puisse prétendre à la propriété commerciale de la clientèle.

Cette activité est située sur le terrain du Golf International du Cap d'Agde et ses annexes :

- 12 postes de practice sous réserve de disponibilité dont 3 trainings box de 2 personnes à usage privé.
- Les puttings green et le green d'approche à usage non exclusif.
- Les parcours de Golf sous conditions conformément aux dispositions du cahier des charges.
- Une salle de réunion (sous réserve de disponibilité à usage non exclusif) pour projeter de la vidéo.

Durée de la concession : 5 ans

Dossier de candidature présenté par une personne physique ou morale qui comprendra :

- Une lettre de candidature rédigée en français et dûment signée
- Une note technique présentant le projet et les types d'activités proposées pour l'enseignement du Golf
- Tout autre élément susceptible d'argumenter le projet et son ambition

Critères d'attribution :

Critères énoncés dans le cahier des charges.

Date limite de réception des offres :

11 -02-2022 (17:00)

Renseignements complémentaires :

Cahier des charges disponible sur demande: golf@ville-agde.fr

Adresse à laquelle les offres et candidatures doivent être envoyées :

Golf international du Cap d'Agde
4 avenues des alizés - 34300 LE CAP D' AGDE.
Tél: 04 67 26 54 40.
Courriel: golf@ville-agde.fr